

1

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHFERT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

S.T. 88/89

Objet

CONSTRUCTION DU CENTRE
D'ENTRAINEMENT ET DE
COMPETITION DE TENNIS
AU GARDEN. Avenants aux
marchés de travaux.

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

RECU A LA SOUS-PREFECTURE
ROYAN
02.SEP.1988
APPLICATION LOI N° 34
du 2-3-1962

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT HUIT

le DIX NEUF AOUT à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jean de LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - BUSSEREAU - BENOIT -
Mmes LAFAYE et BUCHET, Adjoints
M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON - MM. BASSOU - BIROLLEAU - CANDAU -
Mme CENAC - M. COUNIL - Mme DE-GAYE - MM. LACOTTE - LAPERCHE - MONNARD -
PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - RIVES - ROUDOT - THOMAS, Conseillers

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DAUZIDOU par M. BOUTET M.ROUDOT par Mme LAFAYE
MOST par Mme BARRAUD-DUCHERON
GEOFFROY par M. CANDAU M.RIVES par M.LAPERCHE
Mme JEAN par Mme BUCHET
LE GUEUT par M. LACOTTE
Mme FONTAN par M. MONNARD
MARCONI par M. REVOLAT

Absents : Mmes DEVIGNE et GAUDIN

M. BUSSEREAU a été élu Secrétaire

DATE DE CONVOCATION
12 AOUT 1988
DATE D'AFFICHAGE
12 AOUT 1988

Nombre de conseillers
en exercice 33
Nombre de présents 22
Nombre de votants 31

UNANIMITE

M.le Rapporteur expose :

Au cours de l'exécution des travaux de construction du Centre de Tennis, un certain nombre de travaux supplémentaires se sont avérés indispensables et entraînent une modification de la masse des travaux.

Le montant global de ces travaux s'élève à la somme de 636.368,17 Frs H.T.

1°/ Pour le Lot : FONDATIONS. GROS-OEUVRE - Titulaire Entreprise PITEL

Après la réalisation des travaux de terrassement pour l'implantation du bâtiment, il est apparu que des fondations spéciales étaient indispensables pour implanter une partie du bâtiment.

Les travaux complémentaires de fondations sous le hall du tennis ont été estimés à 336.937,62 Frs H.T.

De plus, il s'est avéré nécessaire :

- de construire des drains en périphérie du bâtiment, ainsi que des regards et des puisards dans le hall, pour un montant de 49.405,23 F H.T.,

- de démolir un mur en béton banché, pour un montant de 89.800 F HT,
- de réaliser une ventilation supplémentaire dans un mur de soutènement, pour un montant de 10.364,15 F HT.

Le montant du marché initial, qui était de 3.342.356,80 F HT est donc porté à 3.827.863,80 F HT.

2°/ Pour le Lot : MENUISERIES. Titulaire R.I.M.

La modification des prestations imposées par l'Etablissement de Contrôle, dans son rapport de sécurité, entraîne une plus-value de 16.558,67 F H.T.

Le montant du marché initial, qui était de 322.112,81 F HT. est donc porté à 338.671,48 F HT.

3°/ Pour le Lot : PLOMBERIE-SANITAIRE. Titulaire Ets VIDEAU

Afin de faciliter le fonctionnement de l'établissement, un équipement de douches collectives a été ajouté aux plans initiaux, ainsi que la mise en place de lave-mains aluminium.

Le montant des travaux supplémentaires est de 28.615,20 Frs HT.

Le montant du marché initial, qui était de 224.484,00 F HT. est donc porté à 253.099,20 F H.T.

4°/ Pour le Lot : PEINTURES. Titulaire Ent.NAULIN Frères

La peinture du bandeau bois appliqué contre l'acrotère, n'était pas prévue au marché, l'architecte ayant jugé dans un premier temps que le ton naturel était satisfaisant.

Lors de la livraison, il a été décidé de peindre ce bandeau de couleur marron.

Le coût est de 19.925,15 Frs H.T.

D'autre part, la modification des menuiseries intérieures, liée aux travaux de sécurité, a entraîné une augmentation des travaux de peinture d'un montant de 1.828,15 Frs H.T.

Le montant du marché initial, qui était de 230.858,95 Frs H.T est donc porté à 232.687,10 Frs H.T.

5°/ Pour le Lot : MENUISERIES ALUMINIUM. Titulaire Sté ERAL

La construction d'un mur rideau vitré supplémentaire, entraîne une plus-value de 64.614,00 Frs HT. pour le Lot Menuiseries Aluminium, réalisé par l'entreprise ERAL.

Le montant du marché initial, qui était de 1.668.394,91 Frs H.T. est donc porté à 1.733.008,91 Frs H.T.

6°/ Pour le Lot : CHARPENTE-SERRURERIE. Titulaire Ets DAUFIN

Pour faciliter l'utilisation des locaux de réserve situés au sous-sol du bâtiment, il a été décidé de créer 4 portes métalliques supplémentaires d'un coût de 11.720,00 Frs H.T.

Le montant du marché initial, qui était de 339.199,60 Frs H.T. est donc porté à 350.919,60 Frs HT.

7°/ Pour le Lot : COURTS DE TENNIS. Titulaire S.A.E. TENNIS D'AQUITAINE

La pose d'un drain périphérique des courts couverts n'était pas indispensable au vu des documents techniques en vigueur.

Toutefois, le Président de la Ligue de Tennis a invité l'Ingénieur spécialisé dans la conception et l'entretien des courts en terre battue de ROLAND GARROS, lequel a fortement conseillé d'installer un drain.

Le montant des travaux supplémentaires est de 7.600,00 Frs H.T.

Le montant du marché initial, qui était de 259.870,00 Frs H.T. est donc porté à 267.470,00 Frs H.T.

Il est proposé à l'Assemblée Municipale d'approuver les avenants liés à la modification de la masse des travaux pour la construction du Centre d'entraînement et de Compétition de Tennis, tels que définis ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de M.le Rapporteur,

VU l'avis favorable de la Commission des Travaux réunie le 17 Juin 88,

DECIDE :

- d'approuver les avenants à intervenir entre la Ville de ROYAN et :
- l'entreprise PITEL, Lot. FONDATIONS. GROS-OEUVRE, Avenants 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 pour un montant de 485.507,00 Frs HT,
- la Sté R.I.M., Lot. MENUISERIES, Avenants n°1 et 2, pour un montant de 16.558,67 Frs HT.
- les Ets VIDEAU, Lot. PLOMEERIE-SANITAIRE, Avenant n°1 pour un montant de 28.615,20 Frs HT.
- l'entreprise NAULIN Frères, Lot. PEINTURE, Avenants n°1 et 2, pour un montant de 21.753,30 Frs HT.
- la Sté ERAL, Lot. MENUISERIES ALUMINIUM, Avenant n°1, pour un montant de 64.614,00 Frs HT.
- les Ets DAUFIN, Lot. CHARPENTE-SERRURERIE, Avenant n°1, pour un montant de 11.720,00 Frs HT.
- la S.A.E. TENNIS D'AQUITAINE, Lot. COURTS DE TENNIS, Avenant n°1 pour un montant de 7.600,00 Frs H.T.

- d'autoriser M.le Député-Maire ou M.le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer les avenants à intervenir,
- la dépense correspondante sera imputée sur les crédits du Budget de l'exercice 1988, Chapitre 909 24, Article 232 703.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE MM.LES MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,



Y. TAP



2A

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

RECU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

02 SEP. 1988

APPLICATION LOI N° 2213
du 2-3-1982

A V E N A N T N ° 1

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Travaux complémentaires en fondations dans le hall
tennis.

Montant H.T	52.603,12
T.V.A. 16,60 %	9.784,19

Montant T.T.C. 62.387,31

(Soixante deux mille trois cent quatre vingt sept
francs, trente et un centimes)

Fait à ROYAN le 28 janvier 1988

19 AOUT 1988
Maître de l'ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
1er Adjoint



Handwritten signature of the Mayor's Delegate.

Entreprise

MAISONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise PITEL
S.A. au capital de 1.000.000 F.
50, rue Ampère - 17200 ROYAN
Tél. 46 05 03 15

ENTREPRISE PITEL

5, rue de Valenciennes - 75001 Paris

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES BÉTON ARMÉ ENTREPRISE GÉNÉRALE



SOCIAL : 75007 PARIS
AVENUE de VILLARS
Tél. : 555 01 25

ÉTUDE N° 154/87

MONTANT 62.387,31

Chèques Postaux Paris 618-26
R. C. Paris B 662 033 672

REVISÉ LE 8 DECEMBRE 1987

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

VILLE DE ROYAN

GARDEN TENNIS

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES EN FONDATIONS DANS LE HALL TENNIS

En contestation relative à l'exécution des travaux ou à leurs réajustements, le Tribunal de Commerce de Paris est seul compétent. Le Gérant des Travaux a fait ses déclarations de responsabilité conformément à la loi du 12 juillet 1933. L'entrepreneur des Travaux s'engage à respecter les délais de livraison des matériaux et à fournir les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES EN FONDATIONS DANS LE HALL TENNIS



DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITES	PRIX UNITAIRES	SOMME
Quantité suivant attachement joint				
- Terrassement.....	M ³	58,05	63,00	3.657,15
- Gros béton de complément.....	M ³	58,05	698,08	40.523,55
- Evacuation des terres.....	M ³	75,00	47,25	3.543,75
- Béton de massifs.....	M ³	1,52	748,08	1.137,09
- Coffrage.....	M ²	5,62	59,76	335,86
- Acier.....	KG	303,00	11,24	3.405,72
			MONTANT H.T....	52.603,12
			T.V.A. 18,6 %...	9.784,19
			MONTANT T.T.C...	62.387,31

royan, le 8 DECEMBRE 1987

VU 19 AOUT 1988
 Pour le Député - Maire
 Adjoint - Délégué



[Handwritten signature]

Pour l'Entreprise PITEL S.A.



AGENCE de ROYAN

50 rue Aspère

17203 ROYAN

46 05 03 15

46 05 72 74

2_B

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

RECU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHFORT, DE

02. SEP. 1988

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

A V E N A N T N ° 2

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Exécution d'un drain sur trois faces du bâtiment de service

Montant H.T	24.040,00
T.V.A. 18,60 %	4.471,44

Montant T.T.C. 28.511,44

(Vingt huit mille cinq cent onze francs quarante quatre centimes)

Fait à ROYAN le 28 janvier 1988

19 AOUT. 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation

Mr le Député-Maire
1^{er} Adjoint



Handwritten signature and arrow pointing to the right.

Entreprise

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise PITEL
S.A. au capital de 1.000.000 F.
50, rue Ampère, 50
17203 ROYAN
Tél. 48 05 03 15

03.n:2

ENTREPRISE PITEL

S. A. au Capital de 8.000.000 Francs

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BÉTON ARMÉ - ENTREPRISE GÉNÉRALE



SIÈGE SOCIAL : 75007 PARIS
6 bis, AVENUE de VILLARS
Tél. : 555 01 25

Compte Chèques Postaux Paris 618126
R. C. Paris B 552 033 672

ÉTUDE N° 12/88

MONTANT 28.511,44

REMIS LE 26 JANVIER 1988

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

VILLE DE ROYAN

GARDEN TENNIS

GARDEN TENNIS

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
Drain sur 3 face du bâtiment service				
Drain PVC posé sur la semelle de fon- dation couvert par un lit de cailloux 40X70 le tout enrobé d'un tissu fil- trant.....	ML	80,00	220,50	17.640,00
Exécution de regard de diamètre 800 sur toute la hauteur du remblai compris couverture par un tampon fonte.....	U	2,00	3.200,00	6.400,00
			Montant H.T...	24.040,00
			T.V.A. 18,6 %..	4.471,44
			MONTANT T.T.C...	28.511,44 *****

ROYAN, le 26 JANVIER 1988

VU 19 AOUT 1988

Pour le Député - Maire

Adjoint - Délégué,

Mairie de Royan
77001
[Signature]

SA
Pour l'Entreprise PATEL S.A.
AGENCE de f.
50 rue Ampère
17203 ROYAN
46 05 03 45
46 05 72 74



EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

RECUE A LA MAIRIE DE ROYAN
POUR ETRE LE

02. SEP. 1988

A V E N A N T N ° 3

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1962

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Travaux complémentaires en fondations dans le bâtiment de service.

Montant H.T	283.334,50
T.V.A. 18,60 %	52.700,22

Montant T.T.C. 336.034,72

(Trois cent trente six mille trente quatre francs, soixante douze centimes)

Fait à ROYAN le 29 février 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
Le 1^{er} Adjoint

Entreprise



MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise PITEL
S.A. au capital de 8.000.000 F.
50, rue Ampère, 50
17203 ROYAN
Tél. 46 05 03 15

ENTREPRISE PITEL

S. A. au Capital de 5.000.000 Francs

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BÉTON ARMÉ - ENTREPRISE GÉNÉRALE



SIÈGE SOCIAL : 75007 PARIS
6 bis, AVENUE de VILLARS
Tél. : 555 01 25

Compte Chèques Postaux Paris 618-26
R. C. Paris B 552 033 673

ÉTUDE N° 22/88
MONTANT 336.034,72
REMIS LE 12 FEVRIER 1988

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

VILLE DE ROYAN

GARDEN TENNIS

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES EN FONDATIONS DANS LE BATIMENT

DE SERVICE

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES EN FONDATIONS DANS LE BATIMENT

DE SERVICE

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
<u>SUIVANT PLAN BA N° 6</u>				
Battage de pieux à l'emplacement des puits				
- Amené et repli du matériel.....				25.000,00
- Forage de pieux compris ancrage dans le rochers (hauteur 3ml +0,80 ancrage).....	ML	207,80	290,00	60.262,00
- Bétonnage des pieux.....	ML	207,80	260,00	54.028,00
- Acier de liaison.....	U	55,00	80,00	4.400,00
- Evacuation des exédents de remblai	M ³	130,00	65,00	8.450,00
- Recépage des tetes de pieux.....	U	55,00	360,00	19.800,00
- Semelle en béton armé sur les tetes de pieux.....	U	55,00	440,36	24.219,80
- Longrines précontraintes.....	ML	210,60	484,50	102.035,70
- Gros béton sur la partie du batiment fondé sur semelle.....	M ³	27,33	698,08	<u>19.078,52</u>
				317.274,02
				.../...

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
<u>TRAVAUX EN MOINS VALUE</u>				
Sur bordereau				
- Béton de propreté		: 7.016,76		
- Béton semelles		: 24.948,47		
- Coffrage semelles		: 23.547,80		
- Acier		: <u>12.366,00</u>		
		67.879,03 X 50 %		<u>33.939,52</u>
			Montant H.T.....	283.334,50
			T.V.A. 18,6 %.....	<u>52.700,22</u>
			MONTANT T.T.C.....	336.034,72 *****
<u>Pour l'Entreprise PITEL S.A.</u>				

VU 19 AOUT 1988
 Pour le Député - Maire
 Adjoint - Délégué ,



[Handwritten signature]

AG
 172
 46 05 13 15
 46 05 72 74

LINEAIRE DE PIEUX - BATIMENT DE SERVICE

G A R D E N

FILE T	:	S.25 - 3,30	FILE N	:	S. 9 - 3,40
		S.25 - 4,00			S.10 - 3,60
FILE T'	:	S.24 - 3,40			S. 1 - 4,00
		S.26 - 7,00			S. 1 - 3,60
		S.27 - 6,50			S.34 - 3,30
		S.11 - 6,70			G.S. - 3,30
FILE R	:	S. 8 - 2,90	FILE M	:	S. 6 - 3,70
		S. 8 - 3,00			S. 6 - 2,60
		S. 8 - 5,30			S. 7 - 5,10
		S.23 - 3,20			S.18 - 3,10
		S.11 - 3,70			S.19 - 3,00
		S.13 - 3,30	FILE L	:	S.10 - 2,80
		S.28 - 4,50			S. 1 - 3,00
FILE Q	:	S.11 - 2,60			G.S. - 3,60
		S.11 - 2,60			G.S. - 3,60
		S.11 - 2,70	FILE K	:	S.11 - 2,60
		S.17 - 3,70			S.11 - 2,50
		S.11 - 4,70			S.18 - 2,50
		S.12 - 3,90			S.19 - 2,60
		S.33 - 7,00			G.S. - 3,60
		S.30 - 6,10			G.S. - 3,60
		S.29 - 4,00			
		S.32 - 4,80			
FILE P	:	S.19 - 2,00			
		S.20 - 3,20	TOTAL	207,80
		S.20 - 4,40			
		S.21 - 4,90			
		S.22 - 3,30			
		S.11 - 4,20			
		S.31 - 3,30			
FILE O	:	S.14 - 3,60			
		S.20 - 3,20			
		S.19 - 3,90			
		S.18 - 3,80			

2^D

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

RECU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE
02. SEP. 1988
APPLICATION LOI N° 82-213
du 2-3-1982

A V E N A N T N ° 4

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN
17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Travaux modificatifs en sous-sol du bâtiment de service.

Montant H.T	14.046,94
T.V.A. 18,60 %	2.612,74

Montant T.T.C. 16.659,68

(Seize mille six cent cinquante neuf francs soixante huit centimes)

Fait à ROYAN le 29 février 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
le 1^{er} Adjoint



Handwritten signature of the Mayor/Deputy Mayor.

Entreprise
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise PITEL
SA au capital de 1.000.000 F.
50, Rue Ampère, 50
17203 ROYAN
Tél. 40 05 09 15

Handwritten signature of the contractor (PITEL S.A.).

ENTREPRISE PITEL

S. A. au Capital de 8.000.000 Francs

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BÉTON ARMÉ - ENTREPRISE GÉNÉRALE



REGISTRE SOCIAL : 75007 PARIS
AVENUE de VILLARS
Tél. : 555 01 25

Chèques Postaux Paris 618-26
R. C. Paris B 552 033 672

ÉTUDE N° 06/88

MONTANT 16.659,68

REMIS LE 12 JANVIER 1988

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

MAIRIE DE FOYAN

GARDEN TENNIS

TRAVAUX MODIFICATIFS EN SOUS SOL BATIMENT DE SERVICE

MAIRIE DE ROYAN

GARDEN TENNIS

TRAVAUX MODIFICATIFS EN SCUS SOL BATIMENT DE SERVICE

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
Ouverture de porte dans mur séparatif du hall du bâtiment de service.....				P.M.
Mur en aggloméré de 10 + enduit ciment 2 faces pour douches.....	M ²	47,20	330,00	15.576,00
Canalisation EV pour douches en PVC Ø 100.....	ML	19,00	82,10	1.559,90
				+ 17.135,90
<u>Travaux en moins</u>				
- Béton banché.....	M ³	2,00	748,08	1.496,16
- Coffrage.....	M ²	24,00	61,42	1.474,08
- Acier.....	KG	16,00	7,42	118,72
				- 3.088,96
			Montant H.T.....	14.046,94
			T.V.A. 8,6 %....	2.612,74
			MONTANT T.T.C.....	16.659,68 *****

VU 19 AOUT 1988

Pour le Député - Maire
 L. Adjoint - Délégué



[Handwritten signature]

IFEL SA
 AGENCE de ROYAN
 50, Ave Ampère
 17203 ROYAN
 64 05 02 45
 48 05 72 74

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REC. N° 10 S.M.S.-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LA
02.SEP.1988
APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

2^E

A V E N A N T N ° 5

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Exécution de regards et puisard dans le hall couvert.

Montant H.T.	11.318,29
T.V.A. 18,60 %	2.105,20

Montant T.T.C. 13.423,49

(treize mille quatre cent vingt trois francs quarante neuf centimes)

Fait à ROYAN le 29 février 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Œuvre
Par délégation
Mr le Député-Maire
1^{er} Adjoint



Entreprise

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise PITEL
S.A. au capital de 300.000 F.
50 rue Ampère 50
17200 ROYAN
TEL. 40 05 03 15

ENTREPRISE PITEL

S. A. au Capital de 8.000.000 Francs

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BÉTON ARMÉ - ENTREPRISE GÉNÉRALE



SOCIAL : 75007 PARIS
AVENUE de VILLARS
Tél. : 555 01 25

Chèques Postaux Paris 618-26
N° C. Paris B 552 033 673

ÉTUDE N° 161/87

MONTANT 13.423,49

REMIS LE 18 DECEMBRE 1987

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

VILLE DE ROYAN

GARDEN TENNIS

EXECUTION DE REGARDS ET PUISARD DANS LE HALL

VILLE DE ROYAN

GARDEN TENNIS

EXECUTION DE REGARDS ET PUISARDS DANS LE HALL

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
Exécution d'un puisard en pierre sèche compris terrassement et plaque béton de couverture.....	ENS			3.500,00
Canalisation de récupération des regards de réception.....	ML	50,00	82,10	4.105,00
Regard de réception.....	U	3,00	504,43	1.513,29
Terrassement pour canalisations compris remplacement après pose.....	M ³	20,00	110,00	2.200,00
			Montant H.T.....	11.318,29
			T.V.A. 18,6 %....	2.105,20
			MONTANT T.T.C.....	13.423,49

ROYAN, le 18 DECEMBRE 1987

VU 19 AOUT 1988
Pour le Député - Maire
L. Adjoint - Délégué



Honder

Pour l'Entreprise PITEL S.A.

PITEL SA
AGENCE de ROYAN
50 rue Ampère
17203 ROYAN
46 05 63 15
46 05 72 74

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

RECU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHES-VALENTIN
02. SEP. 1988
APPLICATION LOI N° 82-112
du 2-3-1982

A V E N A N T N ° 6

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN
17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Démolition d'un mur en béton banché, comprenant découpage au diamant, levage des éléments, chargement sur camion et évacuation. Façade Est du hall couvert.

Montant H.T	89.800,00
T.V.A. 18,50 %	16.702,80

Montant I.T.C. 106.502,80

(Cent six mille cinq cent deux francs quatre vingt centimes)

Fait à ROYAN le 10 Mai 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
Le 1^{er} Adjoint



Entreprise

ENTREPRISE PITEL

S. A. au Capital de 8.000.000 Francs

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES • BÉTON ARMÉ • ENTREPRISE GÉNÉRALE



LE SOCIAL : 75007 PARIS
AVENUE de VILLARS
Tél. : 555 01 25

* Chèques Postaux Paris 610-26
R. C. Paris B 552 033 672

ÉTUDE N°.....

MONTANT 106 502,80

REMIS LE 9 mai 1988

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

GARDEN TENNIS

DEMOLITION D'UN MUR EN BÉTON BANCHE

DEMOLITION D'UN MUR EN BETON BANCHE

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
Découpage au diamant compris levage des éléments, chargement sur camion et évacuation :				
- enlèvement de fond de cheneau.....				3 000,00
- sciage.....				56 000,00
- échafaudage.....				4 800,00
- levage.....				12 000,00
- double manutention pour éviter la charpente.....				6 800,00
- évacuation.....				5 600,00
- reprise de tête de mur.....				1 600,00
			Montant H.T.....	89 800,00
			T.V.A. 18,6 %.....	16 702,80
			MONTANT T.T.C.....	106 502,80

DELAIS 10 JOURS



VU 19 AOÛT 1988
Pour le Député - Maire
Adjoint - Délégué

Pour l'Entreprise PITEL S.A.

ROYAN, le 9 mai 1988

26

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

02. SEP. 1988

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

A V E N A N T N ° 7

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : PITEL S.A
50 rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 2 GROS-ŒUVRE

OBJET

Conception d'une cour anglaise dans un mur de soutènement pour une ventilation de 2,00 x 1,00 m.

Montant H.T	10.364,15
T.V.A. 18,60 %	1.927,74

Montant T.T.C. 12.291,89

(Douze mille deux cent quatre vingt onze francs quatre vingt neuf centimes)

Fait à ROYAN le 13 Juillet 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
Le 1^{er} Adjoint



Entreprise

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
Entreprise PITEL
S.A. au capital de 500.000 F
50, Rue Ampère, 30
17203 ROYAN
Tél. 48 06 03 15

ENTREPRISE PITEL

S. A. au Capital de 8.000.000 francs

TRAVAUX PUBLICS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BÉTON ARMÉ - ENTREPRISE GÉNÉRALE



SIÈGE SOCIAL : 75007 PARIS
6 bis, AVENUE de VILLARS

Tél. : 555 01 25

Compte Chèques Postaux Paris 618-26
C. C. Paris B 552 033 672

ÉTUDE N° 72/88

MONTANT 12.291,89

REMIS LE 24 JUIN 1988

DEVIS

DES TRAVAUX

A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE :

VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

GARDEN TENNIS

VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

GARDEN TENNIS

DÉSIGNATION DES OUVRAGES	UNIT	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRES	SOMMES
Conception d'une anglaise dans un mur de soutènement pour une ventilation de 2.00 x 100				
Béton.....	M ³	3,400	748,08	2.543,47
Coffrage.....	M ²	34,00	61,42	2.088,28
Armature.....	Km	510,00	11,24	<u>5.732,40</u>
		Montant H.T.....		10.364,15
		T.V.A. 18,6 %.....		<u>1.927,74</u>
		MONTANT T.T.C.....		12.291,89

		Pour l'Entreprise PITEL S.A.		

VU 19 AOUT 1980
Pour le Député - Maire
A. BOUTIER - Délégué



3A

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REC'D A LA S/MS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

02. SEP. 1988

APPLICATION N° 82213
du 2-5-1982

A V E N A N T N ° 1

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : R.I.M.
Rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 6 MENUISERIE INTERIEURE - CLOISONS SECHES

OBJET

Travaux supplémentaires suite à la modification des plans Architectes.

Montant H.T	825,10
T.V.A. 18,60 %	153,47

Montant T.T.C. 978,57

(Neuf cent soixante dix huit francs cinquante sept centimes)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation

Mr le Député-Maire
1^{er} Adjoint



Handwritten signature or mark.





ROYANNAISE INDUSTRIELLE de MENUISERIE-CHARPENTE
BUREAUX et USINE : RUE AMPÈRE Z.I. 17200 ROYAN Tel. 43 05 38 49
B.P. 95 - 17204 ROYAN CEDEX

FABRICATION
FOURNITURE
— ET POSE —
CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS
CLOISONS
S E C H E S
ISOLATION
CUISSINES
REHABILITATION

VILLE DE ROYAN

M. Y CARIS et M. LEGRAND - Architecte

Le 25 JANVIER 1988

Ref. : D/BG _____

Affaire : CENTRE DE LA COTE DE BEAUTE

GARDEN TENNIS

DEVIS DESCRIPTIF QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Devis modificatif par rapport au plan modifié
du 24.11.1987

Bloc porte en + CF 1/2 H

- Huisserie bois
- Porte isoplane âme pleine stratifié
- 4 paumelles cache inox
- serrure Horizontale JPM 95711
- garniture 9531

83 x204

U I

1.729,00

Serrure de sureté 95771 et garniture 95327
plus value sur prix de base

U I

65,10

Comptoir e -

Ossature sapin, plateau dessus en sapin
face avant ou frise sapin dito bardage
étagère intérieure en aggloméré stratifié
direct blanc

m1 3,30

1.207,82

- 3.985,81

Cloison de distribution : type placostil
de chez placoplâtre ou similaire 98mm d'ép

en + m2 19,75

152,75

~~3.016,81~~
~~3.609,31~~

MONTANT H.T.....

~~225,10~~
~~1.417,60~~

T.V.A 18,60%.....

~~153,47~~
~~263,67~~

MONTANT T.T.C.....

~~978,57~~
~~1.681,27~~

Dressé par l'entrepreneur soussigné,
ROYAN, le 25 JANVIER 1988

M. LÉPANT,
SOURGETEL

Pa
Blandin

VU 19 AOUT 1988
Pour le Député - Maire
Adjoint - Délégué,



J. Jondet

3

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

02. SEP. 1988

A V E N A N T N ° 2

APPLICATION LOI N° 82218
du 2-3-1982

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : R.I.M.
Rue Ampère
17200 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 6 MENUISERIE INTERIEURE - CLOISONS SECHES

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la modification des prestations suite au rapport de sécurité établi par le Bureau de Contrôle.

Montant H.T	15.733,57
T.V.A. 18,60 %	<u>2.926,44</u>

Montant T.T.C. 18.660,01

(Dix huit mille six cent soixante francs un centime)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988
Maître de l'Ouvrage
Par délégation

Mr le Député-Maire
Le 1er Adjoint



Entreprise





ROYANNAISE INDUSTRIELLE de MENUISERIE-CHARPENTE
BUREAUX et USINE : RUE AMPÈRE Z.I. 17200 ROYAN Tel. 48.05.38.49
B.P. 95 - 17204 ROYAN CEDEX

FABRICATION
FOURNITURE
— ET POSE —
CHARPENTE
MENUISERIE
ESCALIERS
CLOISONS
S E C H E S
ISOLATION
CUISINES
REHABILITATION

VILLE DE ROYAN

Monsieur Y CARIS et M. LEGRAND Architectes

Le 25 JANVIER 1988

Réf. : D/BG

Affaire : CENTRE DE LA COTE DE BEAUTE

GARDEN TENNIS

DEVIS DESCRIPTIF QUANTITATIF ET ESTIMATIF

LOT N°6 : MENUISERIE INTERIEURE - CLOISONS SECHES

Valeur de l'offre : JUILLET 1987

Actualisable et Révisable en fonction
de la date d'exécution des travaux

vu 19 AOUT 1988
Pour le Député - Maire
Adjoint - Délégué,


AVIS MODIFICATIF SUITE AU CONTROLE
DU BUREAU C.E.P.

Plus value pour Bloc porte CF 1/2H
en remplacement bloc porte âme alvéolaire

Pour porte 0013 - 0015 - 0016 - 0017 - 0018	U	5	1.050,00	5.250,00
---	---	---	----------	----------

Plus value pour Bloc porte CF 1/2 H
en remplacement bloc porte âme pleine

porte I vantail : 008 - 0019 - 0021 015	U	4	480,00	1.920,00
---	---	---	--------	----------

Porte 2 vantaux : 0024 - 0001 - 001	U	3	850,00	2.550,00
-------------------------------------	---	---	--------	----------

Forme porte hydraulique encastré dans dormant MP 85	U	4	506,50	2.026,00
--	---	---	--------	----------

Cloison de distribution : placostil ou similaire
de 98mm

(Plus value par m2 pour ensemble CF 1H avec FV ossature 70mm + 1 BA 15 PPF sur chaque face	m2	108,95	36,60	3.987,57
---	----	--------	-------	----------

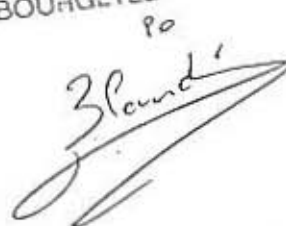
MONTANT H.T..... 15.733,57

T.V.A 18,60%..... 2.926,44

MONTANT T.T.C..... 18.660,01

Dressé par l'entrepreneur soussigné,
ROYAN, le 25 JANVIER 1988

Le Gérant,
R. BOURGETEL

3 Bourgetel


4

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REÇU A LA SOUS-PROTECTORIE
ROCHEFORT, LE
02 SEP. 1988
APPLICATION GENRE 2213
du 2-3-1982

A V E N A N T N ° 1

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : VIDEAU & FILS.
38, Rue Voltaire
17300 ROCHEFORT SUR MER

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 7 PLOMBERIE SANITAIRE

OBJET

Travaux supplémentaires suite à la modification des plans Architectes.

Montant H.T	28.615,20
T.V.A. 18,60 %	5.322,42

Montant T.T.C. 33.937,62

(Trente trois mille neuf cent trente sept francs soixante deux centimes)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage

Par délégation

Mr le Député-Maire

le 1^{er} Adjoint



Entreprise

Maître de l'Ouvrage VIDEAU et Fils
38, Rue Voltaire
17304 ROCHEFORT sur-MER
TÉLÉPHONE 415-890-164-000-19

CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION
SANITAIRE - ZINGUERIE - CHAUDRONNERIE

Ets VIDEAU & FILS

INGÉNIEUR - CONSTRUCTEUR
SOCIÉTÉ ANONYME AL CAPITAL DE 500.000 FRANCS

Siège Social et Bureaux : 38, rue Voltaire - Magasins et Ateliers : 8, rue du IV-Septembre - 17300 ROCHEFORT

Boîte Postale : 222
17304 ROCHEFORT CEDEX
C.C.P. BORDEAUX 948-31 W
Reg. du Commerce B 415 680 164
TÉLÉPHONE : 46 99 42 00
Télex : VIDEAU ROCHEFORT
SIRET 415 680 164 00019 5572

VILLE DE ROYAN

LIGUE POITOU CHARENTES DE TENNIS

Centre de la côte de Beauté

GARDEN TENNIS

LOT N°7

PLOMBERIE - SANITAIRE

DEVIS DE TRAVAUX MODIFICATIFS

---:---:---

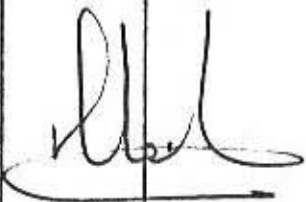
VU 19 AOUT 1988
Pour le Député - Maire
Adjoint - Délégué ,



DESIGNATION	QUANT.	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
<u>Aménagement de la douche 00.43 au sous-sol Sanitaire</u>			
Receveur de douche J.D. en grès du type Epinay			
Robinetterie mélangeuse ADRIA compris - ensemble de douche - bonde siphonide - joint périphérique silicone			
1'ensemble ...	1	839,00	839,00
Lave main en grès blanc " J.D. " ou simi- laire			
- robinetterie mélangeuse ADRIA compris : - vidage - siphon bouteille à colot démontable - fixations sur console			
1'ensemble ...	1	661,00	661,00
- tube cuivre \varnothing 14 x 16 \varnothing 12 x 14	2m 5m		
1'ensemble ...			1.881,50
Evacuation PVC \varnothing 40	4m		
1'ensemble ...			341,30
<u>Ventilation mécanique contrôlée</u>			
Gaine spirulée galva \varnothing 125	6m	65,50	393,00
Bouche d'extraction à forte perte de chargé \varnothing 125	1	178,30	178,30
Montant H.T.			4.294,10
T.V.A. 18,6%			798,70
			5.092,80

N°	DESIGNATION	QUANT.	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
	Fourniture et mise en place de 6 lave-mains			
	dans les sanitaires 00.26 à 00.32 dans les sous-sol			
	Lave-main en grès blanc J.L. ou similaire			
	Robinetterie mélangeuse ALBIA comprise vidage			
	Siphon bouteille à culot démontable			
	Fixations sur consoles			
	1'ensemble ...	6	661,00	3.966,00
	Tube cuivre Ø 12 x 14 compris raccords, colliers, soudures	28m		
	1'ensemble ...			2.452,80
	Evacuations PVC Ø 40	12m		
	1'ensemble ...			1.061,30
	Montant H.T.....			7.460,10
	T.V.A. 18,6%			1.387,57
				8.847,67

N°	DESIGNATION	QUANT.	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
	<u>REZ-DE-CHAUSSEE</u>			
	<u>Modifications des attentes pour l'évier de la cuisine</u>			
	- tube cuivre Ø 12 x 14 compris raccords, colliers, soudures	5m		
	l'ensemble ...			272,50
	Evacuation PVC Ø 40	2m		
	l'ensemble ...			127,30
	Montant H.T.			399,80
	T.V.A. 18,6%			74,36
	T.T.C.			474,16
	<u>Ventilation du bureau - local 0.28</u>			
	Gaine galva circulaire Ø 125	7m	65,50	458,50
	Bouche d'extraction à forte perte de charge Ø 125	1		178,30
	Montant H.T.			636,80
	T.V.A. 18,6%			178,44
	T.T.C.			755,24
	<u>Evacuations des condensats de la chambre</u>			
	- Réserve 0.29			
	- Tube P.V.C. Ø 40	5m		
	l'ensemble ..			341,00
	- siphon de sol, PVC Ø 41	1		123,00
	Montant H.T.			464,00
	T.V.A. 18,6%			86,30
	T.T.C.			550,30
				=====

n°	DESIGNATION	QUANT.	PRIX UNIT.	PRIX TOTAL
	<u>MODIFICATIONS LES PLANS de 14 Novembre 1987</u>			
	TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES			
	=====			
	<u>R E C A P I T U L A T I V</u>			
	<u>SOUS SOL</u>			
	Aménagement des douches collectives			
				Montant H.T..... 15.360,40
	Aménagement de la douche CC.25			
				Montant H.T..... 4.294,20
	Mise en place de 6 lave main dans le			
	sanitaire CC.26 à CC.33			
				Montant H.T..... 7.460,30
	<u>REZ DE CHAUSSEE</u>			
	Modification " Cuisine "			
				Montant H.T..... 135,80
	Ventilation du bureau, C.28			
				Montant H.T..... 636,80
	Chambre froide			
				Montant H.T..... 464,00
				TOTAL H.T..... 28.615,20
				T.V.A. 18,6% 8.372,42
				T.T.C..... 33.937,62
				=====
	<u>Valeur base marché</u>			
	ROCHEFORT le 8 Février 1988			
				

5A

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE
02. SEP. 1988
APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

A V E N A N T N ° 1

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : NAULIN Frères.
24, Rue Pelletan
17300 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 11 PEINTURES - REVETEMENTS MURAUX

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la peinture des
clins bois du hall couvert - 1^{re} couche sur la totalité
de chaque lame.

Montant H.T	19.925,15
T.V.A. 18,60 %	3.706,08

Montant T.T.C. 23.631,23

(Vingt trois mille six cent trente et un francs vingt
trois centimes)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988
Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
1^{er} Adjoint



Entreprise

NAULIN Frères
Le Gérant

PEINTURE GÉNÉRALE DE BATIMENT

ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES - ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

ANCIENNE MAISON G. NAULIN

VITRERIE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION

QUALIFICATIONS : 611-624-3422

C. C. P. BORDEAUX 217-48 H

C. C. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ROYAN N° 2.000.979,5

R. C. MARAIS 57 B 25

BIRENÉ 715760387-00016

TÉL. 46.98.32.24

ENTREPRISE NAULIN FRÈRES

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 55.500 FRANCS

Bureaux : 24, Rue Pelletan

Ateliers : 20, Rue Nouaille-Degorce

17200 ROYAN

ROYAN, le 3 MAI 1988

DEVIS

DES TRAVAUX A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE

GARDEN TENNIS

17200 ROYAN

AVENANT AU MARCHÉ -
TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES -

Sur cline bois,

1 couche ULTRABOIS sur la totalité de chaque
lame,

322 lames de 0,34 x 5,20 = m2 569,29 35,00 19 925,15 ✓

~~1 couche ULTRABOIS sur la face extérieure
après pose des cline~~

~~m2 284,50 42,50 12 091,25~~

Total H.T. 19.925,15 32-046,40

TVA 18,5 % 3 706,08 5-956,05

Montant T.T.C. Avenant n°1 au marché

23.631,23 37-971,45 F.

VU 19 AOÛT 1988

Pour le Député - Maire

L'Adjoint - Délégué,

Le Présent devis est établi aux prix actuels. Il n'engage pas l'Entrepreneur.
La facturation se fera aux prix en cours à la date d'exécution des travaux.

Conditions de paiement : En principe :

30 % au début des travaux,

30 % en cours de travaux,

Le solde à la fin des travaux.

Tout autre mode de paiement pourra être envisagé après accord.

Un exemplaire de ce devis sera retourné à l'Entrepreneur, revêtu de l'acceptation du Client.

L'Entrepreneur,

Pour acceptation
Le Client,

NAULIN FRÈRES
Le Gérant,

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
ROCHEFORT, LE

02. SEP. 1988

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

AVENANT N° 2

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : NAULIN Frères.
24, Rue Pelletan
17300 ROYAN

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 11 PEINTURES - REVETEMENTS MURAUX

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la peinture de 4 portes métalliques nouvellement créées entre le Hall couvert et le Bâtiment de service au niveau 00.

Montant H.T.	1.828,15
T.V.A. 18,60 %	340,04

Montant T.T.C. 2.168,19

(Deux mille cent soixante huit francs dix neuf centimes)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délegation

Mr le Député-Maire

Le 1^{er} Adjoint



Entreprise

NAULIN Frères
Le Gérant

→

[Signature]

PEINTURE GÉNÉRALE DE BATIMENT

ÉTANCHÉITÉ DE FAÇADES - ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

VITRERIE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION

QUALIFICATIONS, 611-624-3422

C. C. P. BORDEAUX 217-48 H

C. C. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ROYAN N° 2.000.979.5

R. D. Maternité 07 8 26 SIRENE 115760997-00018

TÉL. 46.88.52.24

ANCIENNE MAISON G. NAULIN

ENTREPRISE NAULIN FRÈRES

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 55.500 FRANCS

Bureaux : 24, Rue Pelletan

Ateliers : 20, Rue Nouaille-Degorce

17200 ROYAN

ROYAN, le 30 MAI 1988

DEVIS

DES TRAVAUX A EXÉCUTER POUR LE COMPTE DE

GARDEN TENNIS

17200 ROYAN

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

NIVEAU 00

4 portails métalliques d'accès dans le hall

1 couche d'accrochage "Ancorprim"	m2	23,96	26,50	634,94
1 sous-couche pour préparation laque, 1 couche laque glycéro	m2	23,96	49,80	1 193,21

Total H.T. 1 828,15

TVA 18,6 % 340,04

Total T.T.C. 2 168,19 F.

VU le 19 AOUT 1988

Pour le Député - Maire

Adjoint - Délégué



Le Présent devis est établi aux prix actuels. Il n'engage pas l'Entrepreneur.
La facturation se fera aux prix en cours à la date d'exécution des travaux.

Conditions de paiement : En principe :

30 % au début des travaux,

30 % en cours de travaux,

Le solde à la fin des travaux.

Tout autre mode de paiement pourra être envisagé après accord.

Un exemplaire de ce devis sera retourné à l'Entrepreneur, revêtu de l'acceptation du Client.

L'Entrepreneur,

Pour acceptation
Le Client,

NAULIN Frères
Le Gérant,

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE
02. SEP. 1988
APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

AVENANT N° 1

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : E.R.A.L.
Ave. Joliot Curie
Z.I Périgny
17185 PERIGNY CEDEX

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 5 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la fourniture et pose d'une bande mur-rideau après réduction en hauteur du mur d'entraînement en façade Est du hall couvert.

Montant H.T	64.614,00
T.V.A. 18,60 %	12.018,20

Montant T.T.C. 76.632,20

(Soixante seize mille six cent trente deux francs vingt centimes)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Mr le Député-Maire
le 1^{er} Adjoint



Handwritten signature and initials

Entreprise

ERAL
Ave. Joliot Curie
Z.I. PERIGNY
17027 LA ROCHELLE CEDEX
Tel. (46) 44.12.59

Etudes et Réalisations en Aluminium



GARDEN TENNIS ROYAN

LOT N° 5

MENUISERIES ALUMINIUM - MIROITERIE

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES
=====

Additif d'une bande mur-rideau après réduction en hauteur du mur d'entraînement en façade Est du Hall Couvert.

Ensemble L = 14.00 environ x H = 2.90 environ en 14 travées égales plus 2 travées de raccordement. Profils aluminium thermolaqués. Vitrerie feuilleté Antélio clair.

MENUISERIE	44 972.00
VITRERIE	19 642.00
TOTAL H.T.	64 614.00
T.V.A. 18.6 %	12 018.20
TOTAL T.T.C.	76 632.20 =====

Prix base Marché.

VU 19 AOUT 1988

Pour le Député - Maire

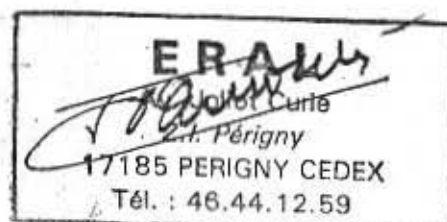
L Adjoint - Délégué



[Handwritten signature]

Fait à Périgny,
le 20 Mai 1988.

J. HAMONIC.



EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

AVENANT N° 1

REÇU A LA SOUS-PROTECTION
ROCHEFORT, 19
02. SEP. 1988
APPLICATION LOI N° 82213
DU 2-3-1982

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : DAUFIN G.
BP 55
17700 SURGERES

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 12 SERRURERIE

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la fourniture et pose de 4 portes métalliques galvanisées pour les locaux réserves au Niveau 00 du bâtiment de service.

Montant H.T	11.720,00
T.V.A. 18,60 %	2.179,92

Montant T.T.C. 13.899,92

(Treize mille huit cent quatre vingt dix neuf francs quatre vingt douze centimes)

Fait à ROYAN le 1 Juin 1988

19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation

Mr le Député-Maire
Le 1^{er} Adjoint



[Handwritten signature]

Entreprise

Ets G. DAUFIN S.A.
au capital de 255.000 F.
B. P. 55 17700 SURGERES
Tel. 46.07.0115
R. C. B 416 080 042

[Handwritten signature]

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES - FORGE ET SERRURERIE
SABLAGE - MÉTALLISATION - LEVAGE
SERRURIER AGRÉÉ "DÉNY"

HANGARS & CHARPENTES
EN TOUS GENRES

ÉTABLISSEMENTS G. DAUFIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 255.000 F

B. P. 55 - 17700 SURGÈRES

TÉLÉPHONE 46 07 01 45
C.C.P. BORDEAUX 421-10 Z
C. CRÉDIT LYONNAIS N° 41.401 E
C.A.N. SURGÈRES 24.07.026.9.001
R. C. ROCHEFORT B 416 080 042
N° SIXET 416 080 042 0011
A P E 5571

Le 11 janvier 1988

Devis n° 9.88 DD

GARDON TENNIS DE ROYAN

Fourniture et pose de 4 portes de réserve au niveau 0.
Composées de cache en cornière avec renforts en plat,
tôle uniface 15/10
- 1 serrure 611 - Marque Bricard avec bouton fonte
- protection par peinture antirouille

4 U X 2 780 F 1'unité	11 120.00F
T.V.A. 18.60 %	2 068.32 F

13 188.32

Plus value pour galvanisation

4 X 150.00 F 1'unité H.T.	600.00 F
T.V.A. 18.60 %	111.60 F

711.60 F

VU 19 JUILLET 1988

Pour le Député - Maire
L'Adjoint - Délégué,



à SURGÈRES le 11 janvier 1988

[Handwritten signature]
11 jan.

copie à CABINET CARIS

8

EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

REQU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE

02. SEP. 1988

A V E N A N T N ° 1

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN

17200 ROYAN

Entreprise : S.A.E. TENNIS D'AQUITAINE.
108 Avenue de la libération
33400 AMBARES

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 13 AMENAGEMENT DES COURTS DE TENNIS

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la fourniture et pose d'un drain en périphérie du hall couvert.

Montant H.T	7.600,00
T.V.A. 18,60 %	1.413,60

Montant T.T.C. 9.013,60

(Neuf mille treize francs soixante centimes).

Fait à ROYAN le 13 Juillet 1988

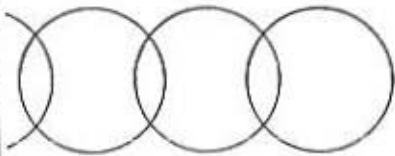
19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par délégation
Le Député-Maire
Le 1er Adjoint

Entreprise



S.A.E. Tennis d'Aquitaine
108. av. de la Libération
33440 AMBARES
Tel (56) 28.97.50



tennis
volley-ball
basket
hand-ball

S.A.E. tennis d'aquitaine

108, Avenue de la Libération - 33440 AMBARÈS - Tél. 56 38 97 50

SIRENE 308 365 014 00015

B N P AMBARÈS 205 143 02 06

R C 308 365 014

- REVÊTEMENT SANS ENTRETIEN (poreux-rouge et vert) - GARANTIE - REVÊTEMENT SPECIAL POUR TENNIS
- REVÊTEMENT RÉSINE ET GAZON ARTIFICIEL

Ambarès le 15 Juin 1988

Mairie de Royan

80 Avenue de Pontaillac
B.P. 218 C

17205 ROYAN Cédex

GARDEN TENNIS

DEVIS DESCRIPTIF et ESTIMATIF :

Travaux supplémentaires pour la réalisation
de 3 courts couverts en TERRE BATTUE -

TRAVAUX DE DRAINAGE :

En périphérie de la salle, creusage et fourniture
de 190 ml de drain de \varnothing 65 et de \varnothing 100 -
Pose avec pente de 0,05 m/ml -
Remplissage des tranchées avec des matériaux
drainants -

Montant des travaux hors taxes.. 190 ml x 40 F..... 7 600 F

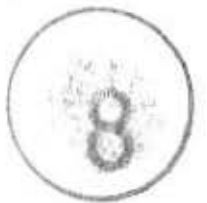
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HORS TAXES.....	7 600,00 F
T. V. A. au taux de 18,60 %.....	<u>1 413,60 F</u>
<u>MONTANT DES TRAVAUX T.T.C.....</u>	<u>9 013,60 F</u>

VU 19 AOUT 1988
Pour le Député - Maire
Adjoint - Délégué



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
S.A.E. TENNIS D'AQUITAINE
108, Avenue de la Libération
33440 AMBARÈS
Tél. 56 38 97 50



EXTENSION DU GARDEN-TENNIS

17200 ROYAN

RECIEU A LA SOUS-PREFECTURE
ROCHEFORT, LE

02. SEP. 1988

A V E N A N T N ° 1

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

Maître d'Ouvrage : VILLE DE ROYAN
17200 ROYAN

Entreprise : S.A.E. TENNIS D'AQUITAINE,
108 Avenue de la libération
33400 AMBARES

Titulaire d'un marché en date du 13 Novembre 1987

Lot N° 13 AMENAGEMENT DES COURTS DE TENNIS

OBJET

Travaux supplémentaires concernant la fourniture et pose d'un drain en périphérie du hall couvert.

Montant H.T	7.600,00
T.V.A. 18,60 %	1.413,60
	<u> </u>

Montant T.T.C. 9.013,60

(Neuf mille treize francs soixante centimes).

Fait à ROYAN le 13 Juillet 1988

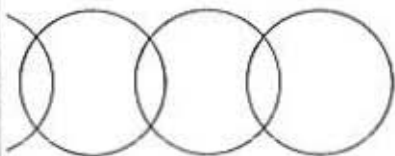
19 AOUT 1988

Maître de l'Ouvrage
Par déléation
le Député-Maire
Le 1^{er} Adjoint

Entreprise



S.A.E. Tennis d'Aquitaine
108. av. de la Libération
33440 AMBARES
Tél. (56) 38.97.50



tennis
volley-ball
basket
hand-ball

S.A.E. tennis d'aquitaine

108, Avenue de la Libération - 33440 AMBARÈS - Tél. 56 38 97 50

SIRENE 308 365 014 00015

B N P AMBARÈS 205 143 02 06

R C 308 365 014

- REVÊTEMENT SANS ENTRETIEN (poreux-rouge et vert) - GARANTIE - REVÊTEMENT SPÉCIAL POUR TENNIS
- REVÊTEMENT RÉSINE ET GAZON ARTIFICIEL

Ambarès le 15 Juin 1988

Mairie de Royan

80 Avenue de Pontaillac
B.P. 218 C

17205 ROYAN Cédex

GARDEN TENNIS

DEVIS DESCRIPTIF et ESTIMATIF :

Travaux supplémentaires pour la réalisation
de 3 courts couverts en TERRE BATTUE -

TRAVAUX DE DRAINAGE :

En périphérie de la salle, creusage et fourniture
de 190 ml de drain de \varnothing 65 et de \varnothing 100 -
Pose avec pente de 0,05 m/ml -
Remplissage des tranchées avec des matériaux
drainants -

Montant des travaux hors taxes.. 190 ml x 40 P..... 7 600 F

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HORS TAXES..... 7 600,00 F

T. V. A. au taux de 18,60 %..... 1 413,60 F

MONTANT DES TRAVAUX T.T.C..... 9 013,60 F

VU 19 AOUT 1988

Pour le Député-Maire

Adjoint-Délégué,



Monte

[Signature]
S.A.E. tennis d'aquitaine
108, Avenue de la Libération
33440 AMBARÈS
Tél. 56 38 97 50

VILLE DE ROYAN



B.P. 218 C - 17205 ROYAN CEDEX
TEL. 46.39.05.11

SERVICES TECHNIQUES
N/REF. MC/MHC N° 452

ST 08/89

ROYAN, le 12 SEPTEMBRE 1988

Le Député-Maire

à

Monsieur le Sous-Préfet
Commissaire Adjoint de la République
17306 ROCHEFORT S/MER

OBJET : CONSTRUCTION DU CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE COMPETITION
DE TENNIS AU GARDEN.
Avenants aux marchés de travaux.

REF. : Délibération du Conseil Municipal en date du 19 Août 1988
reçue à la Sous-Préfecture le 2 Septembre 1988

En réponse à votre lettre et suite à une erreur matérielle
dans les attendus de la délibération citée en référence, il
s'avère que le montant définitif du marché pour le Lot PEINTURES
(Titulaire Entreprise NAUJTN) est erroné.

Il convient donc de retenir le montant définitif du
marché qui est de 252.612,25 Frs H.T.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre note.

Pr le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,



Y. TAP



Copie au Secrétariat Général

SOUS-PRÉFECTURE
DE
ROCHEFORT

CL/CG

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

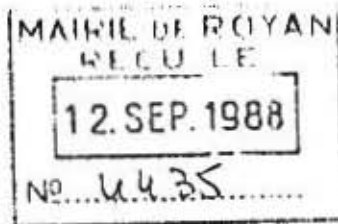
le 8 septembre 1988

Le SOUS-PREFET DE ROCHEFORT

à

Monsieur le Maire

- ROYAN -



Mre Bertin

OBJET : Extension du Garden-tennis -
Avenants aux marchés de travaux.

REFER. : Délibération du Conseil municipal en date du
19 août 1988.

Le 2 septembre 1988 ont été déposés à mes services les
avenants aux marchés relatifs aux travaux cités en objet.

Il semblerait qu'une erreur se soit glissée dans la
délibération, en ce qui concerne le montant définitif du marché
pour le lot "Peintures" (paragraphe 4°).

Dans ces conditions, je vous serais obligé de bien
vouloir régulariser ce dossier compte-tenu de ce qui précède.

Le SOUS-PREFET,
Pour le SOUS-PREFET,
et par délégation,

Denis ROGUET